

## **Assainissement de la Préfecture de Berne – délocalisation temporaire**

### **Situation de départ**

La Préfecture de Berne a besoin d'être rénovée à différents égards. Les travaux prévus concernent l'enveloppe du bâtiment, les installations techniques, la sécurité parasismique, la protection contre les incendies, une rénovation énergétique et de petites réparations à l'intérieur du bâtiment. A l'issue des travaux, qui dureront environ 15 mois, la Préfecture (à l'intérieur comme à l'extérieur) aura en grande partie le même aspect qu'aujourd'hui, mais sera conforme à la norme Minergie.

L'idée d'une rénovation par étapes sans interruption de l'exploitation a été rejetée en raison des émissions importantes et pour des raisons de sécurité. Les unités organisationnelles installées dans la Préfecture (le Tribunal régional de Berne-Mittelland, le Tribunal cantonal des mesures de contrainte, le Ministère public de Berne-Mittelland, le Ministère public chargé de tâches spéciales et le Ministère public des mineurs de Berne-Mittelland) devront donc être déplacées pendant la phase de construction. Elles seront logées d'août 2022 à novembre 2023 dans l'immeuble de remplacement de la Rue de la Caserne 19 à Berne.



### **Phase de déménagement**

Pendant la phase de déménagement du 11 au 29 juillet 2022, les unités organisationnelles ne seront en partie accessibles que de manière limitée, mais un service d'urgence sera assuré à tout moment. Pour plus de détails, veuillez-vous adresser à l'unité d'organisation concernée.

### **Accessibilité pour le public**

Jusqu'au 20 juillet 2022, l'accessibilité pour le public est assurée à la Préfecture (p. ex. pour les audiences de débats, les auditions, les comparutions personnelles, la consultation des dossiers, etc.).

A partir du 21 juillet 2022, l'accueil du public se fera à la Rue de la Caserne 19.

### **Adresse postale et disponibilités**

A partir du 25 juillet 2022, l'adresse postale des cinq unités organisationnelles sera la suivante : Rue de la Caserne 19, 3013 Berne.

Les numéros de téléphone et les adresses e-mail restent inchangés.

### **Accès**

*Aucune place de stationnement pour visiteurs n'est disponible* sur le nouveau site, les possibilités de stationnement dans les environs sont limitées (zone bleue). Il est donc *recommandé de venir en transports publics*. Vous disposez des liaisons suivantes :

- Tram n° 9 (Bernmobil) jusqu'à l'arrêt Breitenrain, puis environ 6 minutes à pied jusqu'à la Rue de la Caserne 19.
- Bus n° 10 (Bernmobil) jusqu'à l'arrêt Schönburg, puis env. 4 minutes à pied jusqu'à la Rue de la Caserne 19.
- Bus n° 40 (RBS) jusqu'à l'arrêt Kasernenstrasse, puis env. 4 minutes à pied jusqu'à Rue de la Caserne 19.